UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS2250-30	INTRODUCTION À L'HISTOIRE DE L'EUROPE MODERNE
Numéro du cours	Titre du cours

A-2024	3	MOODLE
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

ROCHON, ÉLISABETH	Cliquez ici	rochon.elisabeth@uqam.ca	CLIQUEZ ICI
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

- Les lundis de 11h à 13h à mon bureau.
- Les mercredis de 11h à 13h à mon bureau.
- Sur Zoom, sur rendez-vous.

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 2
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 2
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 2
3.1 Formules pédagogiques 3
4 Sommaire des évaluations - Pondération 5
5 Calendrier du cours 5
6 Modalités du cours 7
6.1 Modalités de participation au cours 7
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 7
6.3 Modalités de remise des travaux 7
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 7
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 7
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 7
7 Bibliographie - Médiagraphie 8
7.1 Documentation obligatoire 8
7.2 bibliographie sélective 8
8 Références 15
8.1 Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat 15
8.2 Document et Informations additionnelles 16
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 17
8.4 Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement 18
8.5 Compétences 19

1 DESCRIPTION DU COURS

Cours d'introduction aux principaux traits et à l'évolution de l'Europe entre le milieu du XVe siècle et la fin des guerres napoléoniennes: les cadres de la vie matérielle et économique; les structures sociales; les formes et les cadres de la vie politique; la Renaissance et la Réforme; l'expansion de l'Europe et les grandes découvertes; l'absolutisme dans ses dimensions sociales, politiques, idéologiques et culturelles au XVIIe siècle; science, rationalisme et religion à l'âge classique; les grands changements au XVIIIe siècle: essor économique et démographique; le mouvement des Lumières; les crises des anciens régimes et l'ère des révolutions, 1760-1815: la Révolution américaine, la Révolution française, l'Empire napoléonien et l'Europe. Initiation aux instruments de travail, aux sources de documentation et à l'historiographie.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Au cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, l'Europe fut marquée par de profondes mutations sur les plans politique, économique, social, intellectuel et religieux. Pourtant, ces transformations coexistèrent, dans des conditions souvent complexes et déconcertantes, avec la survivance de structures, de pratiques et de mentalités dont les racines étaient profondément plongées dans le Moyen Âge, et parmi lesquelles certaines ne disparurent définitivement qu'à l'aube du XXe siècle. Le cours HIS 2250, *Introduction à l'histoire de l'Europe moderne,* a donc pour objectifs d'initier les étudiants et étudiantes aux grands problèmes de la période moderne, de les familiariser aux différentes interprétations historiographiques et de les introduire à la lecture et à la critique des documents de l'époque. À son terme, les étudiants et les étudiantes devraient être en mesure de maîtriser la chronologie et le cadre événementiel de la période ainsi que certaines notions géographiques, historiques et historiographiques, comme d'être en mesure de faire l'analyse critique de textes et de documents historiques.

3 DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE – FORMULES PÉDAGOGIQUES

1) L'organisation du cours repose essentiellement sur des **exposés magistraux** agrémentés de présentations PowerPoint qui *seront mises à la disposition des étudiant.e.s la veille de chaque séance afin de faciliter la prise de notes*. Des documents écrits et iconographiques seront présentés aux étudiant.e.s afin de leur permettre de développer leurs aptitudes à la critique historique, de les familiariser avec les différents types de sources de première main et de découvrir des artistes et des penseurs de l'époque moderne.

2) Une **connaissance poussée de la géographie** physique, humaine et politique s'impose dès la première année du baccalauréat, puisqu'elle sert de cadre aux événements historiques. Une étude approfondie des cartes politiques et physiques devient donc indispensable, à défaut de quoi l'étudiant.e risque d'être rapidement perdu.e. Il est essentiel 1) de connaître l'existence et les frontières des principales entités politiques de l'Europe, celles du XXIe siècle comme celles des périodes antérieures ; 2) de pouvoir situer les principales villes des dites entités politiques ; 3) d'identifier les mers et les océans, les principaux cours d'eau ainsi que les reliefs. Une partie de ces éléments sera vue en classe et l'étudiant.e. devra aussi se référer au manuel de Jérôme Hélie ainsi qu'aux cartes disponibles sur Moodle pour se préparer à l'Examen INTRA qui comportera une section sur la géographie.

3) En plus des cours magistraux, **deux ateliers obligatoires** seront offerts par des auxiliaires d'enseignement, où de petits groupes seront amenés à examiner et à discuter des sources de l'époque. Les étudiant.e.s s'initieront à la méthode du commentaire de document, essentielle tant pour l'historien.ne que pour l'enseignant.e, afin de comprendre la *fabrique de l'histoire*. Les **rapports préliminaires** devront être rendus aux monitrices et moniteurs **avant** la tenue de l'atelier.

La langue française :
Une remarque préliminaire fondamentale : **la maîtrise du français doit être impeccable** chez l'historien.ne et l'enseignant.e, dont les professions respectives restent profondément et directement liées aux textes qu'il ou elle étudie, qu'il ou elle produit, qu'il ou elle enseigne ou qu'il ou elle corrige. L'à-peu-près et le laisser-aller n'ont aucune place en histoire et en enseignement et aucun.e étudiant.e ne saurait se dispenser de travailler constamment la qualité de sa langue. *Celles et ceux qui éprouvent d'importantes difficultés dans ce domaine doivent immédiatement prendre les dispositions nécessaires pour corriger cette situation, qu'il n'est plus possible de reporter plus longuement.*

Connaissances supplémentaires :

Les langues étrangères et anciennes :
D'autre part, lire plusieurs langues étrangères est un avantage inestimable. L'histoire, à l'évidence, est polyglotte. Si le français *et* l'anglais suffisent pour le premier cycle, il faut savoir que dans les deux cycles supérieurs l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues supplémentaires peut parfois s'avérer indispensable. Le *latin,* langue du monde romain, a été une grande langue de culture et de communication, en même temps que la langue de l'Église, et ce jusqu'au XVIIIe siècle ; l'*espagnol* et, dans une moindre mesure, le *portugais,* sont incontournables pour ceux et celles qui étudient l'histoire de la péninsule ibérique et celle de l'Amérique latine ; l'*allemand* et l'*italien* débordent très largement de leur cadre régional et il est d'autant plus important de les maîtriser qu'une tradition historique très ancienne et très solide continue jusqu'à aujourd'hui de produire des travaux de tout premier ordre. L'obstacle peut paraître de taille, mais il est considérablement allégé quand on commence l'étude des langues étrangères le plus tôt possible au cours du baccalauréat, de façon à ne pas compromettre les travaux de recherche par une limitation insidieuse des lectures accessibles, ou même pour ne pas encombrer indûment la scolarité de maîtrise et de doctorat, déjà fort exigeante. Faut-il ajouter ici que la connaissance des langues étrangères est un acquis culturel extraordinaire, qui permet une ouverture d'esprit et une intelligence des événements et des individus que peu de disciplines peuvent donner d'une manière aussi évidente et complète ?

Historiographie :
L'étudiant.e ne saurait limiter son travail à la seule lecture de la production historique. Si la chargée de cours a le devoir de l'orienter au meilleur de ses capacités, l'étudiant.e demeure le premier responsable de sa formation d'historien.ne et d'enseignant.e en histoire et géographie : l'intérêt pour tous les aspects de la culture ne peut être enseigné dans le cadre d'un simple cours, aussi complet soit-il. L'historien.ne de la période moderne et l'enseignant.e en histoire et géographie sont évidemment étrangers à la société qu'ils étudient et enseignent : ils doivent donc favoriser les contacts avec cette culture pour se familiariser avec des sensibilités et des repères qui ne sont plus les leurs.

La culture littéraire, philosophique et artistique :
La fréquentation assidue des œuvres littéraires et philosophiques, les grandes comme les autres (toute hiérarchie en la matière est sujette à caution), s'impose de toute nécessité. La lecture d'un beau texte littéraire ou philosophique est un plaisir d'une rare qualité : elle enrichit l'esprit, permet de se dépasser intellectuellement et ouvre la porte à une connaissance plus approfondie d'une civilisation et de ses représentations.

Si l'écoute des œuvres musicales les plus diverses paraît aller de soi, la connaissance de la carrière des compositeurs, de leur milieu sociologique et de l'histoire de la musique devient tout aussi importante. La même remarque vaut également pour l'univers des arts plastiques (iconographie, peinture, sculpture, architecture, etc.). Certaines œuvres seront signalées au fil du cours (des extraits d'ouvrage seront lus, des reproductions projetées sur écran, des fragments musicaux joués) afin d'alimenter chez l'étudiant.e l'envie de s'y plonger davantage.

3.1 MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les travaux devront être remis conformément aux normes expliquées dans le *Guide pour les étudiants de premier cycle en histoire* disponible sur *Moodle*. **C'est obligatoire**.

L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EST INTERDITE POUR TOUTES LES ÉVALUATIONS.

NOM DE L'EXERCICE : EXAMEN INTRA MIXTE EN CLASSE

a) Objectifs :
L'examen intra permet de mesurer l'acquisition des connaissances depuis le début du trimestre. Il assure aussi que les étudiant.e.s se sont familiarisé.e.s avec la géographie politique et physique de l'Europe moderne. L'examen veut également permettre aux étudiant.e.s de développer leur capacité de synthèse, leur esprit analytique et leur aptitude à construire des arguments.

b) Démarche :
L'examen mixte en classe durera 1 heure et demie (sans recours aux notes de cours, au manuel obligatoire ou à toute autre forme de documentation). Questions à choix multiples, items à pointer correctement sur une carte vierge de l'Europe moderne et 1 question à développement (équivalent de 4 pages à double interligne) qui porte sur la matière vue en classe depuis le début du trimestre. Le thème de la question à développement sera divulgué le 18 septembre.

c) Évaluation :
L'examen intra compte pour 25% de la note finale. La sélection des bons choix de réponse, la justesse des items pointés sur la carte et la qualité de la synthèse, de l'argumentation, des faits et des événements dans la question à développement constituent les clés pour réussir l'examen.

NOM DE L'EXERCICE : RAPPORTS PRÉLIMINAIRES AUX DEUX ATELIERS D'INITIATION AU COMMENTAIRE DE DOCUMENT

a) Objectifs :

Lire, analyser de façon critique une source documentaire et l'interpréter avec justesse en fonction de son contexte constituent les bases de la méthode historique. Cet exercice ne demande pas aux étudiant.e.s de faire un commentaire de document à proprement parler, mais de répondre à des questions visant à dégager les éléments essentiels de la critique interne et de la critique externe permettant de bien saisir l'intelligence et la portée du document. *Ce travail doit être réalisé en amont des ateliers et permettra d'enrichir les échanges.*

b) Démarche :

Les deux sources et les questions se trouvent sur Moodle. L'exercice de l'analyse des documents sera structuré par une série de 6-7 questions qui demanderont des réponses courtes (100 mots maximum par réponse) sur le contenu de la source et sur son contexte de production.

c) Évaluation :

Chaque rapport préliminaire vaut 10% de la note finale (total 20% de la note finale). Les rapports doivent être remis au moniteur ou à la monitrice en **format papier avant** la tenue des ateliers. La participation à l'atelier est prise en compte dans la note du rapport préliminaire et vaut 2%. À la fin de l'atelier, une fiche de présence devra être signée par les étudiant.e.s.

NOM DE L'EXERCICE : DISSERTATION SUR UN MÉTIER PRATIQUÉ À LA PÉRIODE MODERNE

a) Objectifs :

La dissertation veut amener les étudiant.e.s à faire un travail de recherche joignant l'histoire culturelle, l'histoire matérielle, l'histoire économique et sociale, en prenant pour sujet un métier pratiqué à la période moderne.

b) Démarche :

Les étudiant.e.s se verront remettre un métier par l'enseignante lors de la 2e séance du cours. Les critères à intégrer dans la dissertation seront mis à la disposition des personnes étudiantes sur Moodle. Le texte continu doit faire entre 8 à 10 pages maximum : il doit être accompagné d'un titre, d'une introduction, d'une conclusion, des notes en bas de page et d'une bibliographie d'une douzaine de titres (ouvrages de référence, ouvrages généraux, ouvrages spécialisés). Il est **obligatoire** de varier le type d'ouvrages (dictionnaires, monographies, collectifs, articles de périodiques spécialisés) et le seul usage d'articles de périodique est interdit. Le passage à la bibliothèque afin de consulter des monographies est essentiel pour réussir cet exercice.

c) Évaluation :

Le travail de session comptera pour 25% de la note finale. Il est à remettre en **format numérique Word sur le Moodle le 9 octobre avant 23h00.** L'analyse et l'originalité, la qualité de la recherche, le respect de la structure, la présence d'un titre, d'une introduction et d'une conclusion seront notés.

NOM DE L'EXERCICE : EXAMEN FINAL À DÉVELOPPEMENT EN CLASSE

a) Objectifs :

La session se terminera par un examen final à développement. Il permettra de vérifier l'acquisition des connaissances historiques et historiographiques vues durant le cours et les ateliers. L'examen veut également permettre aux étudiant.e.s d'approfondir leur capacité de synthèse, leur esprit analytique et leur aptitude à construire des arguments.

b) Démarche :

L'examen final se tiendra en classe et durera trois heures (sans recours aux notes de cours, au manuel obligatoire ou à toute autre forme de documentation). L'examen sera composé de questions précises à réponses brèves (ne pas confondre ce type de question avec celle à choix multiples) et de 2 questions à long développement permettant la synthèse et l'argumentation (équivalent de 4 pages à double interligne, pour chaque question). Les thèmes des 2 questions à développement seront divulgués le 16 octobre.

c) Évaluation :

L'examen final compte pour 30% de la note finale. La pertinence et la qualité de l'argumentation, la justesse des faits et des événements, la qualité de la synthèse et la capacité à faire des liens entre les différents problèmes abordés au cours de la session constituent les éléments clés pour réussir cette évaluation.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Examen **INTRA** mixte (questions à choix multiples; carte; question à développement).	**25%**	**23 septembre**
Ateliers d'initiation au commentaire de document – rapports préliminaires 2 x 10%.	**20%**	**18 septembre** **2 octobre**
Dissertation sur un métier pratiqué à la période moderne.	**25%**	**9 octobre**
Examen **FINAL** (questions précises à réponses brèves et questions à développement).	**30%**	**23 octobre**

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	4 septembre	Présentation du plan de cours Description des objectifs du cours et du déroulement des séances. **Première partie : L'Europe au XVIe siècle** ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ - Croissance démographique et structures économiques - Stratification sociale	**Lectures obligatoires** : les fiches font référence aux divisions du manuel de Jérôme Hélie, *Petit atlas historique des Temps modernes*, Paris, Armand Colin, 2021 (4e édition). Fiches : 1, 2.
2	9 septembre	Signature de l'*Entente d'évaluation* et de la *Déclaration sur l'honneur*. Remise du *métier* pour le travail de session. LES GRANDES DÉCOUVERTES ET L'EXPANSION EUROPÉENNE	Fiches : 12, 13.
3	11 septembre	HUMANISME ET RENAISSANCE	Fiches : 3.
4	16 septembre	NAISSANCE ET DIFFUSION DE LA RÉFORME PROTESTANTE - Les origines de la Réforme - La révolte de Luther - Les doctrines du protestantisme - La diffusion de la Réforme en Europe	Fiches : 4, 5, 14, 15.
5	18 septembre	RÉGIMES POLITIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES - Régimes et institutions - France, Angleterre, Italie, Espagne et les États du Saint-Empire - Les relations internationales *Remise du thème de la question à développement pour l'examen intra.* **1er ATELIER**	Fiches : 6, 7, 8, 9, 10, 11. **Remise du 1er rapport préliminaire en format papier en classe <u>avant</u> l'atelier.**
6	23 septembre	EXAMEN **INTRA** EN CLASSE (1h30) **Deuxième partie : L'Europe au XVIIe siècle** ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ - Les empires coloniaux - Les Provinces-Unies : l'économie et la culture matérielle	Fiches : 16,17,18, 26.

7	25 septembre	L'EUROPE POLITIQUE - Vers l'État moderne : les régimes et leur administration GUERRE ET PAIX - La guerre de Trente Ans (1618-1648) - Les relations internationales	Fiches : 19, 20, 21, 22, 23, 25.
8	30 septembre	Congé de cours – Jour férié	
9	2 octobre	LA GLORIEUSE RÉVOLUTION EN ANGLETERRE - L'absolutisme des Stuart - L'avènement de Guillaume III **2e ATELIER**	Fiches : 24. **Remise du 2e rapport préliminaire en format papier en classe <u>avant</u> l'atelier.**
10	7 octobre	RELIGION ET SUPERSTITION - L'Église tridentine - La chasse aux sorcières LA VIE INTELLECTUELLE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE - La révolution scientifique - Le baroque - Les espaces de sociabilité intellectuelle	Fiches : 27.
11	9 octobre	**Troisième partie : L'Europe au XVIIIe siècle** ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ - Aspects démographiques - Le commerce maritime - La Révolution industrielle LES LUMIÈRES I - L'Europe religieuse	Fiches : 28, 29, 40, 41, 42, 43. **Remise du travail de session en format numérique Word sur le portail Moodle <u>avant 23h00</u>.**
12	14 octobre	Congé de cours – Jour férié	
13	16 octobre	*Évaluation de l'enseignement* *Remise des thèmes des 2 questions à développement pour l'examen final.* LES LUMIÈRES II - Les Philosophes - Intellectuels et artistes L'EUROPE POLITIQUE - Absolutisme et despotisme éclairé - Guerre, paix et diplomatie au XVIIIe siècle	Fiches : 30, 31, 32, 33, 34, 35.
14	21 octobre	L'EUROPE DES RÉVOLUTIONS ET L'INSTAURATION D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE - Bilan sur les révolutions de la période moderne - La Révolution française - Napoléon Bonaparte	Fiches : 39, 44, 45, 46.
15	23 octobre	EXAMEN **FINAL** EN CLASSE (3h)	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Le cours se tient en classe les lundis et mercredis de 14h à 17h.
Les personnes étudiantes doivent obligatoirement avoir recours au Moodle du cours.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques. Pour les cycles supérieurs, vous référez également au Règlement nº 8 des cycles supérieurs.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

Les deux rapports préliminaires aux ateliers sont à remettre en **format papier avant le début de l'atelier les 18 septembre et 2 octobre.**
Le travail de session sur un métier pratiqué au cours de l'époque moderne est à remettre en **format numérique Word sur Moodle le 9 octobre avant 23h00.**
Les deux examens sont faits **en classe les 23 septembre et 23 octobre.**

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Les rapports préliminaires des deux ateliers seront remis en classe.
La dissertation sur un métier pratiqué à l'époque moderne sera remise par courriel. La dissertation peut être transmise par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail.
Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Manuel obligatoire : Jérôme Hélie, *Petit atlas historique des Temps modernes*, Paris, Armand Colin, 2021 (4e édition).

- Disponible à la COOP UQAM.
- Disponible en librairie.
- Disponible à la bibliothèque de l'UQAM sous forme numérique et papier.
- Disponible à la BAnQ sous forme numérique.

7.2 BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Trois remarques s'imposent d'emblée. 1) Une bibliographie n'est jamais exhaustive, tant est abondante la production historique. Les titres suggérés ci-dessous ne pourront que guider les recherches de l'étudiant.e, mais ne les remplaceront jamais. 2) Elle vieillit généralement assez rapidement, au rythme de la publication des travaux de recherche et des nouvelles tendances historiographiques. Si, bien sûr, de « grands classiques » méritent (et doivent !) être lus et relus pour leur rigueur et leur ampleur, les bibliographies que l'étudiant.e sera amené.e à réaliser devront toujours faire état des recherches parmi les plus récentes, raison pour laquelle les articles de périodique s'imposent souvent davantage que les monographies. 3) Enfin, une bibliographie reste arbitraire, tributaire des choix de celui ou celle qui l'a préparée. L'étudiant.e doit pourtant veiller à multiplier les perspectives et les écoles de pensée, ce qui demeure essentiel pour exercer un regard critique sur l'état de la recherche.

Les étudiant.e.s doivent apprendre à connaître et à utiliser les grandes bibliothèques montréalaises dont les richesses, mises ensemble, sont étonnantes. Les bibliothèques des universités de Montréal, McGill et Concordia, ainsi que la BAnQ, possèdent souvent des ouvrages et des périodiques qui manquent dans les collections de l'UQAM ; il ne faut donc pas hésiter à consulter leur catalogue ou, mieux, à s'y rendre directement pour s'y perdre parmi les rayons. Les portails www.cairn.info, www.persee.fr et www.jstor.org sont également très précieux et il ne faut pas hésiter à recourir à leur moteur de recherche.

- DICTIONNAIRES DE LANGUES MODERNES

BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, Pierre Brunel, 1740, (1697), 4 vol.

Dictionnaire du moyen français (1330-1500), s. d. (http://www.atilf.fr/dmf/)

DIDEROT Denis, D'ALEMBERT Jean Le Rond, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Le Breton, 1751-1780, 35 vol.

ESTIENNE Robert, *Dictionnaire françois-latin, autrement dict les mots françois, avec les manières d'user d'iceulx, tournez en latin*, Paris, Robert Estienne, 1549.

FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts divisé en deux tomes*, La Haye, Rotterdam, 1702 [1690], 2 vol.

HASENOHR Geneviève, ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises*, t. 1 : *Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2001 [1939], éd. 1994.

HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Honoré Champion, 1925-1967, 7 vol.

Le Dictionnaire de l'Académie française, Paris, J. B. Coignard, 1694, 2 t. en 1 vol.

LITTRE, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette livre, 2000.

MORERI, Louis, *Le grand dictionnaire historique : ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Amsterdam, Pierre Brunel, 1740 (1674), 8 vol.

NICOT Jean, *Thresor de la langue francoyse*, Paris, David Douceur, 1606.

Trésor de la langue française informatisé, Atilf, CNRS, université de Nancy 2, s.d. (http://atilf.atilf.fr/).

- **OUVRAGES GÉNÉRAUX**

ARIES, Philippe et Georges DUBY (dir.), *Histoire de la vie privée,* vol. 3, *De la Renaissance aux Lumières,* Paris, Seuil, 1985.

BELY, Lucien, *La France moderne : 1498-1789*, Paris, PUF, collection « Premier cycle », 1994.

BENNASSAR, Bartolomé et Jean JACQUART, *Le XVIe siècle*, Paris, Armand Colin, collection « U : série histoire moderne », 1990.

BERCE, Yves-Marie et A. MOLINIER, *Le XVIIe siècle* : *De la Contre-réforme aux Lumières (1620-1740)*, Paris, Hachette Université, collection « Initiation à l'histoire ».

BERCE, Yves-Marie, *La naissance dramatique de l'absolutisme, 1598-1661,* Paris, Seuil, 1992.

BERNSTEIN, Pierre et Pierre MILZA, *Histoire de l'Europe. Tome 3 : États et identité européenne, XVIe siècle-1815*, Paris, Hatier, 1994.

BOIS, Jean-Pierre, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs, 1714-1815,* Paris, Seuil, 2003.

CARRASCO, Raphaël et *al. Histoire et civilisation de l'Espagne classique*, Paris, Nathan Université, 1991.

CHAUNU, Pierre, *La civilisation de l'Europe classique*, Paris, Arthaud, collection « Les grandes civilisations », 1966.

CHAUNU, Pierre, *La civilisation de l'Europe des Lumières,* Paris, Arthaud, collection « Les grandes civilisations », 1971.

COTTRET, Bernard et *al*, *Histoire des îles britanniques : XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Nathan, 1994.

COTTRET, Bernard, *Histoire d'Angleterre. XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1996.

CORVISIER, André, *Précis d'histoire moderne*, Paris, PUF, 1990.

DELUMEAU, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, collection « Les grandes civilisations », 1973.

DELUMEAU, Jean, *L'Italie de la Renaissance à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1991.

DOYLE, William, *The Ancien Regime*, Atlantic Heights, Humanities Press International, collection « Studies in European History », 1986.

DOYLE, William. *The Origins of the French Revolution.* Oxford, Oxford University Press, 1980.

GARRISSON, Janine, *Royauté, Renaissance et Réforme, 1483-1559,* Paris, Seuil, 1991.

GARRISSON, Janine, *Guerre civile et compromis, 1559-1598,* Paris, Seuil, 1991.

HAUSER, Henri et Augustin RENAUDET, *Les débuts de l'âge moderne*, Paris, PUF, collection « Peuples et civilisations », 1955.

HUIZINGA, Johann. *L'automne du Moyen Âge,* Paris, Payot, 1980 (1ere édition hollandaise, 1919).

MANDROU, Robert, *Introduction à la France moderne, 1500-1640 : essai de psychologie historique,* Paris, Albin Michel, 1998 (1ere édition, 1961).

MARGOLIN, Jean-Claude (dir.), *L'avènement des temps modernes*, Paris, PUF, collection « Peuples et civilisations », 1977.

MEYER, Jean, *La France moderne de 1515 à 1789*, Paris, Librairie générale française, 1993.

MOUSNIER, Roland, *Les XVIe et XVIIe siècles*, Paris, PUF, collection « Histoire générale des civilisations », 1967.

MOUSNIER, Roland et Ernest Labrousse, *Le XVIIIe siècle (1715-1815)*, Paris, PUF, collection « Histoire générale des civilisations », 1985.

MUCHEMBLED, Robert, *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XVe au XVIIIe siècle,* Paris, Fayard, 1988.

PERONNET, Michel, *Le XVIe siècle : Des grandes découvertes à la Contre-réforme*, Paris, Université Hachette, collection « Initiation à l'histoire ».

PERONNET, Michel, *Le XVIIe siècle : Des Lumières à la Sainte-Alliance*, Paris, Université Hachette, collection « Initiation à l'histoire », 1998.

PERROT, Michèle et Georges DUBY (dir.), *Histoire des femmes en Occident, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Plon, 1991.

PIETRI, Luce, VENARD, Marc et Véronique BEDIN (éd.), *La fin du moyen âge et les débuts du monde moderne : du XIIe siècle au XVIIe siècle*, Paris, Bordas-Laffont, collection « Le monde et son histoire », 1984.

SALLMANN, Jean-Michel. *Géopolitique du XVIe siècle, 1490-1618,* Paris, Seuil, 2003.

SOBOUL, Albert, LEMARCHAND, Guy et Michèle FOGEl, *Le siècle des Lumières*, Paris, PUF, collection « Peuples et civilisations ».

SOBOUL, Albert, *La civilisation et la Révolution française*, 3 tomes, Paris, Arthaud, collection « Les grandes civilisations », 1988, 1990.

ZYSBERG, André, *La monarchie des Lumières, 1715-1786,* Paris, Seuil, 2002.

- **HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

BENNASSAR, Bartolomé et Pierre CHAUNU, *L'ouverture du monde : XIVe-XVIe siècles*, Paris, Armand Colin, collection « Histoire économique et sociale du monde » dirigée par Pierre Léon.

BRAUDEL, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, 3 vol., Paris, 1979.

BRAUDEL, Fernand et Ernest LABROUSSE, *Histoire économique et sociale de la France*, 6 vol., Paris, 1970-78.

CHAUNU, Pierre, *L'expansion européenne du XIIIe au XVe siècle*, no 26, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1969.

CHAUNU, Pierre, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes (XIVe siècle)*, no 26 bis, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1969.

DEYON, Pierre et Jean JACQUART, *Les hésitations de la croissance 1580-1740*, Paris, Armand Colin, collection « Histoire économique et sociale du monde » dirigée par Pierre Léon.

DUBY, Georges et Armand WALLON (DIR.), *Histoire de la France rurale*, t. II : *L'âge classique des paysans, 1340-1789*, Paris, 1975.

DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. III : *La ville classique, de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, 1981.

DUPAQUIER, J. (dir.), *Histoire de la population française*, 2 vol., Paris, 1987-88.

FONTAINE, Laurence, *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle,* Paris, Gallimard, 2008.

HEERS, Jacques, *L'Occident aux XIVe et XVe siècles. Aspects économiques sociaux,* no 23, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1973.

MOLS, R., *Population in Europe, 1500-1700*, London, 1972.

POSTAN, Michael Moissey, HOBSBAWN, Eric John et Christopher HILL, *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne*, Paris, Éditions du Seuil, collection « L'univers historique », 1977.

WALLERSTEIN, Immanuel, *Capitalisme et économie-monde 1450-1640*, Paris, Flammarion, 1980.

WALLERSTEIN, Immanuel, *Le mercantilisme et la consolidation de l'économie-monde européenne (1600-1750)*, Paris, Flammarion, 1984.

- **HISTOIRE INTELLECTUELLE ET RELIGIEUSE**

ADAMSON, John, *The Princely Courts of Europe, 1500-1700. Rituals, Politics and Culture under the Ancien Regime,* Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1999.

BARBICHE, Bernard, « La diplomatie pontificale au xviie siècle », *Armées et diplomatie dans l'Europe du xviie siècle,* Paris, PUPS, 1992, p. 109-127.

BARRIE, Viviane, « Dans les Îles britanniques », *Histoire du christianisme,* dir. par Marc Vénard, t. IX, *L' âge de raison,* Paris, Desclée, 1997, p. 87-108.

BAUSTERT, Raymond, *Le jansénisme et l'Europe,* Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2010.

BENEDICT, Philip, « Religion et politique en Europe, 1500-1700 », *Annales de l'Est,* n° 1, 2009, p. 11-30.

BLET, Pierre, « La politique du Saint-Siège vis-à-vis des puissances catholiques », *xviie siècle,* 1990, p. 57-71.

BOUREAU, Alain, *Le simple corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français,xve-xviiie siècle,* Paris, Éd. de Paris, 1988.

BURGESS, Glenn, « Was the English Civil War a War of Religion ? The Evidence of Political Propaganda », *Huntington Library Quaterly,* 1998, p. 173-201

BURKE, Peter, *The Renaissance*, Atlantic Heights, Humanities Press International, collection « Studies in European History », 1987.

CHAUNU, Pierre, *L'aventure de la Réforme : le monde de Jean Calvin,* Paris, Desclée de Brouwer, 1986.

CHRISTIN, Olivier, « Le Roi idole ? Iconoclasme protestant et pensée monarchomaque », *Comportements, Croyances et Mémoires. Europe méridionale XVe-XXe siècle,* Gilbert Buti et Anne Carol dir., Aix, PUP, 2007, p. 171-182.

DARNTON, Robert, *L'aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800 : un best-seller au siècle des Lumières,* Paris, Perrin, 1982.

DELUMEAU, Jean, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, no 30, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1985.

DELUMEAU, Jean, *Naissance et affirmation de la Réforme*, no 30, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1988.

DINET, Dominique, « Les ordres religieux au XVIIIe siècle : dévotion et modernité dans l'Europe des Lumières », *L'ordre de Prémontré au XVIIIe siècle,* Marie-Dominique DAUZET, Martine PLOUVIER dir., Berne, Peter Lang, 2011, p. 17-40.

DOMERGUE, Lucienne, « Au crépuscule des Lumières. L'Inquisition espagnole et l'octroi des dispenses pour lire les ouvrages à l'Index », *L'Espagne, l'État, les Lumières. Mélanges en l'honneur de Didier Ozanam,* Jean-Pierre DEDIEU, Bernard Vincent dir., Madrid-Bordeaux, Casa de Velázquez-MPI, 2004, p. 63-75.

DOYLE, William, « Une désacralisation à désacraliser ? À propos d'une interprétation récente de la monarchie française au XVIIIe siècle », *Itinéraires spirituels, enjeux matériels en Europe,* sous la direction d'Anne-Marie COCULA et Josette PONTET, Bordeaux, PUB, 2005, t. II, p. 383-390.

DUHAMELLE, Christophe, « L'invention de la coexistence confessionnelle dans le Saint Empire (1555-1648) », *Les affrontements religieux en Europe (1500-1650),* Paris, PUPS, 2009, p. 223-243.

FELICI, Lucia, « La péninsule italienne », *L'Europe en conflits. Les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne vers 1500-vers 1650,* sous la direction de Wolfgang KAISER, Rennes, PUR, 2008, p. 169-190.

GANTET, Claire, « Le Saint Empire », *L'Europe en conflits. Les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne vers 1500-vers 1650,* sous la direction de Wolfgang KAISER, Rennes, PUR, 2008, p. 61-78.

GARIN, Eugenio, *La Renaissance. Histoire d'une révolution culturelle*, Paris, 1970.

GEERTZ, Clifford, « Centers, Kings and Charisma : reflexions on the Symbolics of Power », *Culture and its Creators. Essay in honor of Edward Shils,* Joseph BEN-DAVID, Terry Nichols CLARK dir., Chicago-Londres, 1977, p. 150-171.

GHERMANI, Naïma, « Des princes plutôt que des saints ? Protestantisme, pouvoir politique et sainteté dans l'Allemagne du XVIe siècle », *Des saints d'État ? Politique et sainteté au temps du concile de Trente,* sous la direction de Florence BUTTAY, Axelle GUILLAUSSEAU, Paris, PUPS, 2012, p. 123-136.

GINGRAS, Yves et autres, *Du scribe au savant. Les porteurs du savoir de l'Antiquité à la révolution industrielle*, Montréal, Boréal, 1998.

EISENSTEIN, Elizabeth, *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris, La découverte, 1991.

HAZARD, Paul, *La crise de la conscience européenne, 1685-1715,* Paris, Boivin, 1935.

LE FLEM, Jean-Paul, « La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570) », *Les passions d'un historien. Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou,* Paris, PUPS, 2010, p. 1497-1523.

MAIRE, Catherine, « Quelques mots piégés en histoire religieuse moderne : jansénisme, jésuitisme, gallicanisme, ultramontanisme », *Annales de l'Est,* 57e année, 2007, p. 13-42.

MANDROU, Robert, *Des humanistes aux hommes de science (XVIe et XVIIe siècles)*, Paris, Seuil, collection « Points histoire : L'histoire de la pensée européenne », 1973.

MARTIN, Henri-Jean, *Histoire et pouvoir de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1996.

MAYEUR, J.-M. et autres, *Histoire du christianisme*. t. : VII : *De la Réforme à la réformation (1450-1530)*; t. VIII : *Le Temps des confessions*, t. IX : *L'Âge de raison (1620-1750)*, Paris, Desclée, 1992.

MONDOT, Jean, « Une "passion" européenne à la fin du XVIIIe siècle, la critique des Églises », *Itinéraires spirituels, enjeux matériels en Europe,* sous la direction d'Anne-Marie COCULA et Josette PONTET, Bordeaux, PUB, 2005, t. II, p. 99-111.

PARENTE, Fausto, *Les Juifs et l'Église romaine à l'époque moderne (XVe -XVIIIe siècle),* Paris, Honoré Champion, 2007.

PORTER, Roy, *The Enlightenment*, Atlantic Heights, Humanities Press International, collection « Studies in European History », 1990.

POUTRIN, Isabelle, *Convertir les musulmans. Espagne, 1491-1609,* Paris, PUF, 2012.

RAPP, Francis, *L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Âge*, no 25, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1983.

REPGEN Konrad, « What is a Religious War ? », *Politics and Society in Reformation Europe,* E. J. KOURI, T. SCOTT dir., New York, 1987, p. 311-328.

RUGGIU, François-Joseph, « Les affrontements religieux en Angleterre et dans les Îles britanniques dans la première moitié du xviie siècle : un essai historiographique », *Les affrontements religieux en Europe (1500-1650),* Paris, PUPS, 2009, p. 31-58.

SCRIBNER, R.W., *The German Reformation*, Atlantic Heights, Humanities Press International, collection « Studies in European History », 1986.

TALLON, Alain, « Inquisition romaine et monarchie française au XVIe siècle », *Inquisition et pouvoir,* Gabriel AUDISIO dir., Aix, PUP, 2004, p. 311-323.

TATON, R. *et al.*. *Histoire générale des sciences*. T. II : *La science moderne*. Paris, 1958.

TOLLET, Daniel (dir.), *Les textes judéophobes et judéophiles dans l'Europe chrétienne à l'époque moderne,* Paris, PUF, 2000.
TREVOR-ROPER, Hugh, *De la Réforme aux Lumières,* Paris, Gallimard, 1972.

- **HISTOIRE POLITIQUE**

BELY, Lucien, *Les relations internationales en Europe. XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, PUF, collection « Thémis », 1992.

BELY, Lucien (dir.), *L'Europe des traités de Westphalie : esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit,* Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

BERGERON, Louis, *Inerties et révolutions. 1730-1840*, Paris, Armand Colin, 1978.

BERGERON, Louis, RONCAYOLO, Marcel et Véronique BEDIN (dir.), *Les révolutions européennes et le partage du monde : XVIIe-XIXe siècle*, Paris, Bordas-Laffont, collection « Le monde et son histoire », 1985.

BLACK, Jeremy, *A Military Revolution? Military Change and European Society: 1500-1800*, Atlantic Heights, Humanities Press International, collection « Studies in European History », 1991.

BLANNING, Timothy C. W., *The French Revolution. Aristocrats versus Bourgeois ?*, Atlantic Heights, Humanities Press International, collection « Studies in European History », 1990.

BLANNING, Timothy C. W., *The Culture of Power and the Power of Culture, Old Regime Europe (1660-1789),* Oxford, Oxford U.P., 2002

BLUCHE, François, *Le despotisme éclairé*, Paris, Fayard, 1970.

BOIS, Jean-Pierre, *L'Europe à l'époque moderne. Origines, utopies et réalités de l'idée d'Europe, XVIe-XVIIIe siècle,* Paris, Armand Colin, 1999.

BURKE, Peter, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire,* Paris, Seuil, 1995.

CARRASCO, Raphaël, Annie MOLINIE, Béatrice PEREZ dir., *La pureté de sang en Espagne. Du lignage à la « race »,* Paris, PUPS, 2011.

COTTRET, Bernard et Monique COTTRET, *Histoire politique de l'Europe XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Ophrys, 1996.

COTTRET, Monique, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne,* Paris, Fayard, 2009.

DUHAMELLE, Christophe, *Les espaces du Saint Empire à l'époque moderne*, *Histoire, Économie et Société,* n° 1, 2004, p. 3-95.

DURAND, Gérard, *États et institutions, XVIe- XVIIe siècles*, Paris, Armand Colin, collection « U : série histoire moderne », 1969.

ÉDOUARD, Sylvène, *L'Empire imaginaire de Philippe II. Pouvoir des images et discours du pouvoir sous les Habsbourg d'Espagne au XVIe siècle,* Paris, Honoré Champion, 2005.

ELLIS, Geoffroy, *The Napoleonic Empire*, Atlantic Heights, Humanities Press International, collection « Studies in European History », 1990.

GODECHOT, Jacques, *Les révolutions 1770-1799*, no 36, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1986.

GODECHOT, Jacques, *L'Europe et l'Amérique à l'époque napoléonienne*, no 37, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio ».

GRATEAU, Philippe, *Les cahiers de doléances, une relecture culturelle,* Rennes, PUR, 2001

GUENEE, Bernard, *L'Occident aux XIVe et XVe siècles. Les États*, no 22, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1987.

HAMPSON, Norman, *La période révolutionnaire (1776-1815)*, Paris, Flammarion, collection « Histoire illustrée de l'Europe », 1970.

HASTINGS, Adrian, *The Construction of Nationhood. Ethnicity, Religion and Nationalism,* Cambridge, 1997.

HATTON, Ragnhild, *L'époque de Louis XIV,* Paris, Flammarion, collection « Histoire illustrée de l'Europe », 1970.

HAUSER, Henri, *La prépondérance espagnole : 1559-1600*, Paris, PUF, collection « Peuples et civilisations », 1933.

KAMMEN, Henry, *Golden Age Spain*, Atlantic Heights, Humanities Press International, collection « Studies in European History », 1988.

LAPEYRE, Henri, *Les monarchies européennes du XVIe siècle : les relations internationales*, no 31, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1973.

LEFEBVRE, George, *La révolution française*, Paris, PUF, collection « Peuples et civilisations », 1963.

LEFEBVRE, George, *Napoléon,* Paris, PUF, collection « Peuples et civilisations », 1969.

MACKENNEY, Richard, *The City-State. 1500-1700. Republican Liberty in an Age of Princely Power*, Atlantic Heights, Humanities Press International, collection « Studies in European History », 1989.

MANDROU, Robert, *L'Europe absolutiste. Raison et raison d'État, 1649-1775*, Paris, Fayard, 1977.

PRAK, Maarten, *The Dutch Republic in the Seventeenth Century. The Golden Age,* Cambridge, Cambridge U.P., 2005.

SHAW, Dougal, « Nothing but propaganda ? Historians and the Study of Early Modern Royal Ritual », *Cultural and Social History,* 2004, n° 1, p. 139-158.

SKINNER, Quentin, *Hobbes et la conception républicaine de la liberté,* Paris, Albin Michel, 2008.

TALLON, Alain (dir.), *Le sentiment national dans l'Europe méridionale aux xvie et xviie siècles,* Madrid, Casa de Velázquez, 2007.

- **PÉRIODIQUES EN FRANÇAIS**

Annales de démographie historique
Annales. Économies, Sociétés, Civilisations
Annales, Histoire, sciences sociales
Annales historiques de la Révolution française
Bibliothèque d'humanisme et Renaissance
Dix-septième siècle
Dix-huitième siècle
Histoire, économie et Société
Histoire sociale/ Social History,
Nouvelle revue du XVIe siècle
Renaissance et Réforme / Renaissance and Reformation
Revue de synthèse
Revue d'histoire économique et sociale
Revue d'histoire moderne et contemporaine
Revue historique

- **PÉRIODIQUES EN ANGLAIS**

The American Historical Review
Canadian Journal of History/Annales canadiennes d'histoire
The Economic History Review
The English Historical Review
Explorations in Economic History
The Historical Journal
History
History of European Ideas
The Journal of Ecclesiastical History
Journal of Modern History
The Journal of Social History
The Journal of Women History
Past and Present.

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT Nº 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement no 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement no 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations, dont les attentes de qualité demeurent inchangées en tout temps;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème ci-dessous – **applicable aux cours spécifiques du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026 :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
91 % et plus	A+	4,3	Excellent
88 % - 90 %	A	4,0	
85 % - 87 %	A-	3,7	
82 % - 84 %	B+	3,3	Très bien
79 % - 81 %	B	3,0	
76 % - 78 %	B-	2,7	
73 % - 75 %	C+	2,3	Bien
70 % - 72 %	C	2,0	
67 % - 69 %	C-	1,7	
64 % - 66 %	D+	1,3	Passable
60 % - 63 %	D	1,0	
59 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 POLITIQUE Nº 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE Nº 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu	Élément.s d'évaluation rattaché.s à la compétence
- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.	Consolidation	
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	Conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.	
- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;	Maîtrise	
- Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.	Consolidation	
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ; - Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ; - Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.	Consolidation	

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.

Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.

À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.